

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-825930



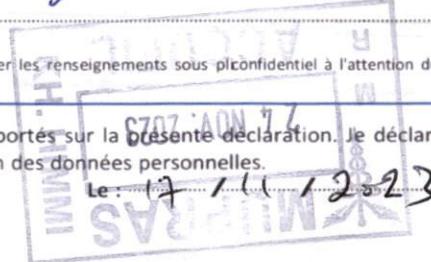
<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : <u>252</u>	Société : <u>Neuvre</u>		
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	<u>Zohra</u>
Nom & Prénom : <u>JAGHJOURA</u>			
Date de naissance : <u>1941</u>			
Adresse : <u>Halnituelle</u>			
Tél. : <u>0661749545</u>	Total des frais engagés : <u>767,30</u> Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	<p>Cadre réservé au Médecin</p> <p>Cachet du médecin :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> DR. BETTACHE Achraf Médecine Générale Bd Oued Jassout, Rue 80, N36 Oulfa - Casablanca Tél. 06 45 55 06 54 </div> <p>Date de consultation : <u>17/11/2023</u></p> <p>Nom et prénom du malade : <u>JAGHJOURA ZOHRA</u></p> <p>Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant</p> <p>Nature de la maladie : <u>Arthralgie + adénopathie cervicale</u></p> <p>En cas d'accident préciser les causes et circonstances :</p> <p>Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.</p>		
-------------------------------------	---	--	--

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/11/23	G	200.00		INP : INPE:061300711
				Dr. BETTACHE Achraf Médecine Générale Bd Oued Tassadut, Rue 80, N36 Oulfa - Casablanca Tel 06 45 55 06 54

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	17/11/23	259.10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr FAOUED ENNACHE 21 Place Pasteur Casablanca Tel: 0522 49 25 74 / Fax: 0522 49 41	17/11/23	B230 + P111	308,200 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS DENTAIRES	Traitées	Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				Coefficient des Travaux
	H	25533412	21433562	00000000	Montants des Soins
D	00000000	00000000	35533411	00000000	
B				11433553	
G					
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					Date du devis
					Date de l'exécution
					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. BETTACHE ACHRAF

Médecine Générale

Lauréat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Casablanca



دكتور بطاش أشرف

الطب العام

خريج كلية الطب والصيدلة
بالدار البيضاء

ORDONNANCE

Casablanca, le : 17/11/2023

Mme : JAOUHARIA ZOHRA.

Dr. BETTACHE Achraf
Médecine Générale
Bd Oued Tassaout, Rue 80, N°36
Lot El Oulfa - Casablanca
Tel 06 45 55 06 54

98,00

1). Tamox 1g (Boîte de 12 sachets)

1 sachet x 2 j p/td 06 jour

47,80

2). Daren

1 g p/td 10 jour

43,70

3). Artypic 15 mg

1 g p/td à midi 07 jour

10,60

4). Dolostop 1g

1 g p/td 03 jour

59,00

5). Diforcid crème

1 mg p/td le soir 07 jour

T = 259,10

Dr. BETTACHE Achraf
Médecine Générale
Bd Oued Tassaout, Rue 80, N°36
Lot El Oulfa - Casablanca
Tel 06 45 55 06 54

PHARMACIE
group K, Rue 80, N°23/25
El Oulfa - Casablanca
Tél. 05 22 91 50 09
I.C.E : 03050002460000

PPV: 98DH00
PER: 08-26
LOT: M2611

PPV:
EXP:
Lot N°:

47,80

LOT : 4983
PER : 06 - 26
P.P.V : 10 DH 60

43,70

LOT : 230684
PER : 08-2025
PPV : 59,00DH

Dr. BETTACHE Achraf
Medecine Générale
Bd Oued Tassanout, Rue 80, N36
Oulfa - Casablanca
Tél 06 45 55 06 54

Bilan Biologique

le : 17/11/2023

Nom/Prénom : JAGHJOURH ZOHRA Age : Sexe : **H** **O** **F** **O**

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Bilan marital

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatasées acides
- Phosphatasées alcalines
- Lactate déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- G - GT
- 5' Nucléotidase
- CPK (Créatine PhosphoKinase)
- Troponine
- Électrophorèse des protéines EPP
- BNP

Sérologie et Immunologie

- VDRL - TPHA
- Hépatite B
 - Antigène Hbs
 - Anticorps Anti-Hbs
 - Anticorps Anti-Hbc
 - Anticorps Anti-Hbe
- Hépatite C
 - Anticorps Anti-HVC

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl-
- Urée
- Crétatine

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétatine
- Acide urique

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECBU
- Antibiotogramme

Autres: IDR à la tuberculine

Dr. BETTACHE Achraf
Medecine Générale
Bd Oued Tassanout, Rue 80 N36
Oulfa - Casablanca
Tél 06 45 55 06 54



Laboratoire Charles Nicolle
ANALYSES MEDICALES

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille
Pharmacien - Biologiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

Prélevé le 17/11/023 à 12h28

Préleveur: BENNANI Hanane
Par le laboratoire

Date de Naissance: 01/01/1941 Sexe: F
Edité le: 20/11/23 08h08

Résultats complets



Mme JAGHJOUGH Zohra

RUE 161 EL OULFA CASA

CIN:B166182 RF: 171123033 P.n°

Dr. BETTACHE ACHRAF

CASABLANCA, le 20/11/2023

IMMUNOLOGIE - SEROLOGIE

Seuls les examens mentionnés avec le symbole [AC] sont couverts par l'accréditation (portée AA02/2019)

VALEURS DE REFERENCE

ANTECEDENTS

INTRADERMOREACTION A LA TUBERCULINE
INDURATION à 72 h : 1.5 (négative)

Interprétations : - De 0 à 5 mm : Réaction négative
De 6 à 14 mm : Réaction positive
Plus de 15 mm : Réaction fortement positive

Résultat validé par Dr FAVARD Mireille

Dr. FAVARD Mireille
LABORATOIRE ENNACHACHIBI
RCS PASTEUR
RIB BANCAIRE BMCE AGENCE MOULAY IDRISI 1er Casablanca_011 780 00 00 70 210 00 059 34 32

Dr. FAVARD ENNACHACHIBI Mireille
Pharmacien - Biogiste

DIPLOMEE DE L'UNIVERSITE DE LYON ANCIEN INTERNE DES HOPITAUX DE PARIS C.E.S. DE BACTERIOLOGIE
VIROLOGIE, HEMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOCHIMIE

FACTURE : 62279

Casablanca, le 17/11/2023

CN 87174

Nom et Prénom : **Madame JAGHJOUGH Zohra**
Référence : **171123 033**

ANALYSES BIOLOGIQUES :
INTRADERMO REACTION A LA TUBERCULINE B 230

Prélèvements : 1 0,00 Dh

MONTANT NET : **308,20 Dhs** (Soit 230 B)

Arrêtée la présente facture à la somme de :
Trois cent huit Dirhams et vingt centimes

LABORATOIRE CHARLES NICOLLE
Dr FAVARD ENNACHACHIBI
Rés Pasteur 21 Place Pasteur
Casablanca
Tel: 0522 49 26 74/98 Fax: 0522 49 26 7